L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN. 15 MARS.

FEUILLETON.

LES FAUX MONNAYEURS AU XIXe SIÈCLE.

ROMAN PAR CAMILLE BIAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE DE BAURAIN.

VIII—Suite.

—Permettez-moi, dit le comte, de réparer un oubli dont je m'excuse, et de vous présenter l'amie de pension de ma nièce, Mlle Clémence Dupenty.

A ce nom, la douairière eut un soubresaut qui, pour une personne de son âge et de son caractère, dut paraître prodigieux. Mais se remettant aussitôt:

—Excusez-moi, mon neveu, dit-elle. Ce nom que vous venez de prononcer m'a surprise, mais il ne peut avoir rien de commun avec celui que je connais, puisque mademoiselle est, dites-vous, l'amie de votre nièce.

Cette explication, loin de détendre la situation, y jeta un froid plus grand: l'inquiétude chez le comte, la surprise chez Mathilde, l'orgueil froissé chez Clémence, qui se voyait le point de mire de toutes les curiosités, mises en éveil par la sortie de la douairière, ne permirent ni aux uns ni aux autres le moindre trait d'esprit qui les eût sortis de cette impasse.

—La Clémence Dupenty que je connais, reprit la vieille dame d'un ton protecteur et dédaigneux, est la fille d'un valet de chambre d'un de mes amis, la fille inavouée, adoptive, que sais-je? Ces gens-là se permettent des adoptions, paraît-il. Elle ne peut donc avoir rien de commun avec l'amie de Mathilde, qui excusera un premier mouvement de surprise.

—Bien naturel, ajouta M. de Baurain.

—Il faut vous dire, mon neveu, que ce Dupenty est depuis quinze ou seize ans valet de chambre chez le marquis de Saint-Yves, qui l'a en grande estime, et m'a priée de vouloir bien l'aider à trouver une place convenable pour sa protégée qui, dit-on, est une perle.

Clémence devint pâle, Mathilde rougit, et une ombre passa sur le front du comte de Baurain.

La duchesse ne vit rien, et continua:

—Fille ou protégée, peu importe. Le marquis ne la recommanderait pas si elle ne pouvait l'être. On la dit instruite, pieuse, modeste; j'ai vu une lettre de sa supérieure qui fait d'elle un grand éloge, et je n'ai rien trouvé de mieux que de l'envoyer à votre frère pour élever ses deux filles. L'honnêteté est si rare parmi ces gens-là qu'il faut la saisir où on la rencontre, et dimanche prochain, Dupenty doit aller le prendre en son couvent et la conduire à S.... la future institutrice de vos petites nièces. Je vous raconte tout ceci pour faire excuser ma surprise.

Et la duchesse voulut continuer sa promenade.

L'incident n'aurait pas eu de suite, la vieille dame étant parfaitement sincère et ne soupçonnant pas la vérité; mais Clémence, froissée, autant du silence de sa compagne et du comte que des impertinentes paroles de la douairière, se redressa, calme en apparence, dévorant sa colère et peut-être ses larmes.

—Pardon, madame, dit-elle.

Sa voix tremblait. Mme de Fanconville s'arrêta, malgré Mathilde qui cherchait à l'entraîner, pendant que M. de Baurain, dans le même but, priait la jeune fille d'accepter de nouveau son bras.

—Pardon, reprit celle-ci, mais je ne puis vous tromper; et puisque vous protégez Clémence Dupenty, il est bon peut-être que vous la connaissiez.

—La petite sotte! murmura le comte, pendant que Mathilde, tout bas, maudissait sa compagne.

Clémence sentait monter l'orage, mais elle ne le craignait plus. Elle venait de recevoir l'affront en plein cœur, et ceux qui la connaissaient, n'ayant point le courage d'en revendiquer leur part, elle voulait la leur donner.

—Elle et moi, reprit-elle de sa voix encore douce et émue, nous ne faisons qu'un.

Le sourcil de la douairière se fronça, et ses lèvres minces rougirent sous la morsure de ses dents. Elle regarda son neveu et Mathilde, dont l'embarras était visible; puis elle demanda:

—Est ce vrai?

Clémence promenait son regard calme et fier sur ces gens, qui d'un mot elle venait de mettre à la torture. Ce fut Mathilde qui parla la première.

—Madame, dit-elle à demi-voix, au couvent on ne nous donne pas d'explications sur nos familles.

—Aussi, chère petite, ne voudrais-je pas vous rendre responsable du quiproquo peu agréable qui vient de me faire presque [illegible].

—Oh! madame, voulut protester le comte, pendant que Clémence jetait à Mathilde un regard de dédaigneuse compassion.

—C'est à vous, monsieur de Baurain, de surveiller les relations de votre nièce.

—Croyez-bien, madame, que j'ignorais absolument....

—On n'ignore pas ces choses-là, interrompit la douairière avec dureté. Et dans tous les cas, vous ne l'ignorez plus.

Le comte de Baurain comprit.

—Mademoiselle, dit-il à Clémence, mistress Donathan est à vos ordres; il serait pénible pour vous sans doute de rester davantage ici.

Clémence regarda Mathilde, mais celle-ci détournait la tête de façon à ne point la voir. Alors, machinalement, elle salua, se dirigea seule vers la porte.

Mistress Donathan, restée dans une galerie voisine, n'avait rien vu de cette scène; Clémence ne lui demanda point de l'accompagner. Elle jeta son manteau sur ses épaules et sortit de l'hôtel de Baurain, le cœur serré, l'esprit en feu, marchant d'un pas rapide, sans se demander où elle dirigerait ses pas.

Un homme lui barra le chemin.

—Où allez-vous, seule et à cette heure? lui demanda-t-il.

C'était Guillaume Lapointe.

Clémence ne put répondre. Des larmes qui lui montaient du cœur à la gorge l'étranglaient. Ne voulant point pleurer, elle suffoquait. Le jeune homme lui prit la main.

—Vous avez la fièvre, dit-il encore.

Elle eut un cri, un éclat de rire, quelque chose d'ironique et d'insensé, à travers quoi il entendit:

—Et vous?

Lui aussi, il souffrait. Il venait là parce qu'il espérait voir passer Mathilde, et qu'il était arrivé déjà à ne pouvoir plus se passer de la voir. En attendant, il errait et regardait les fenêtres éclairées de l'hôtel en fête, ce paradis dont les portes lui étaient fermées. Mille pensées attristantes succédaient aux espérances de la veille; il se disait que Mlle de Jehennes, entourée de jeunes gens riches et charmants, ne songerait pas à l'aimer, et il se jurait d'arriver à être de son monde par tous les moyens. Mais il pouvait arriver trop tard. C'est pourquoi lui aussi avait la fièvre. C'est pourquoi Clémence lui criait:

—Et vous?

Elle l'entraîna; il la laissa faire. Elle allait sans doute lui parler de Mathilde. Quand ils furent sous les arbres des Champs-Elysées, Clémence, n'y pouvant tenir, se mit à sangloter.

Alors il l'interrogea, et elle raconta tout, simplement, sans accuser, et ne se plaignant que de la fatalité. Mais il comprit et ressentit chacune de ses souffrances, comme si elles étaient les siennes. C'est ce que la jeune fille espérait.

—Retournez-vous à l'hôtel de Jehennes? demanda-t-il.

—Jamais! s'écria Clémence.

—Où irez-vous donc?

—Au couvent, où l'on doit venir me chercher dimanche. Il y a des hasards étranges; il paraît que je vais être chargée d'instruire deux petites nièces de M. de Baurain.

—Après ce qui vient de se passer ce soir, irez-vous?

—Certainement. Là, je vivrai de mon travail, j'aurai le droit d'être fière; je ne connaîtrai plus, si je la rencontre, Mathilde de Jehennes.

—Vous ne ferez pas cela sans la blesser profondément.

—Est ce qu'elle m'a soutenue tout à l'heure? Nous sommes faites pour une destinée différente; elle le comprend comme moi à cette heure, sans doute, puisque la première elle a détourné la tête.

—Croyez moi, mademoiselle, cherchez une autre place, n'allez pas chez le frère de M. de Baurain.

—Vous avez peur pour Mathilde?

—Non, pour vous.

—Que puis-je craindre?

—Je ne sais. Croyez vous aux pressentiments?

—Je le devrais, puisque j'éprouvais de la répugnance à suivre Mathilde chez son tuteur.

—Il me semble que vous regretterez de rester dans cette famille.

—Et moi j'y entrerai avec une joie douloureuse qui n'est pas sans charme.

—Vous m'avez promis de me faire connaître votre situation.

—Je le ferai.

—Votre rupture avec Mlle de Jehennes m'attriste fort.

—Puisque M. de Baurain encourage votre amour, vous n'avez pas besoin de moi.

—Qui sait? Mais vous dites cela d'un ton étrange.

—Vous avez le pressentiment, dites-vous, que cette famille de Baurain me sera fatale?

—Oui.

—Eh bien, moi, j'ai le pressentiment que l'encouragement du comte cache un piège.

—Lequel? fit Guillaume en tressaillant.

—Est-ce qu'on explique ces choses là?

Ils se turent tous les deux, et marchèrent.

—Où allons nous? demanda bientôt Clémence.

—Je ne sais pas.

—Pourrai-je trouver une voiture qui me ramène au couvent?

—A cette heure, pour quitter Paris, c'est à peu près impossible.

—Je ne peux pourtant passer la nuit dehors.

—Ni venir chez moi. Mais je connais une brave femme qui tient un hôtel dans la rue Saint-Denis; si vous voulez, je vous mènerai chez elle.

—Allons.

Le jeune homme fit approcher un fiacre, et tous les deux y montèrent.

Pendant que son adorateur conduisait ainsi sa compagne à travers les rues de Paris, Mathilde rentrait chez elle, et s'y montrait toute surprise de n'y pas trouver Clémence.

—Où peut-elle être allée? demandait elle à mistress Donathan, qui, ne sachant rien, ne pouvait donner son avis.

Cela parut l'inquiéter d'abord. Puis elle songea qu'il était fort tard, qu'elle avait besoin de repos, et que son amie se montrait fort déraisonnable.

—Il n'y a rien de ma faute dans tout cela, dit-elle en se mettant au lit. J'aurais mieux aimé qu'il en fût autrement, mais je ne pouvais m'exposer à fâcher Mme de Fanconville; Clémence aurait dû le comprendre. C'est bien mal à elle de me tourmenter ainsi.

Aussi dormit-elle comme dorment, dit-on, les consciences tranquilles.

IX

L'HÔTEL DU DRAP D'OR.

L'hôtel du Drap-d'Or était une petite maison meublée qui justifiait peu son titre, et que tenait une bonne femme, moins vieille qu'elle n'en avait l'air, et veuve d'un sous-officier, mort en Crimée, malheur dont elle n'avait jamais pu se consoler. Elle était alors vivandière; c'est en acceptant cette carrière aventureuse qu'elle avait pu épouser un brave soldat qu'elle aimait, et que sa bonne conduite avait conduit lentement à la position de sous-officier. La pauvre Mme Mathieu, qui était devenue ambitieuse depuis que son mari montait en grade, espérait bien le voir sortir officier de la campagne où il trouva la mort. Ce fut un désespoir qui lui mit vingt ans sur la tête et lui fit quitter l'état, au grand regret du régiment, dont elle était jusqu'alors la sœur de charité en même temps que le boute-en-train.

Mais voir chaque jour les camarades de Jean Mathieu et ne plus le trouver au milieu d'eux, c'était au-dessus de ses forces; la veuve vint à Paris, riche de sa modeste rente de femme de sous-officier, d'une jolie petite fille et de quelques économies.

Les économies servirent à acheter le petit hôtel du Drap-d'Or. Pendant que la [illegible] placée à la succursale de la maison de Saint-Denis appelée les Loges, où l'on admet les filles des sous-officiers; et, tant bien que mal, la veuve vivota, n'ayant plus de jours de fête que ceux où elle voyait son Alice, qui promettait de devenir une fort belle personne, et qu'elle adorait pour deux, disait-elle.

Les affaires peut-être seraient marchées ainsi, et Mme Mathieu aurait fait comme ses prédécesseurs une petite fortune en son coin, si elle eût été économe. Mais l'économie, entendue par les petits commerçants parisiens, est bel et bien de l'avarice, et l'ex-vivandière était incapable de ce péché-là. La nature l'avait douée d'un excellent cœur, et sans désirs, sans besoins pour elle-même, la bonne femme se donnait souvent le luxe d'une bonne action. De sorte que, le jour où Mlle Alice sortit de pension, la mère Mathieu—on l'appelait ainsi à cause de l'habitude qu'elle avait gardée du régiment d'appeler tout le monde: mes enfants,—n'avait pas un sou de côté.

Alors, elle prit une résolution héroïque: celle de se faire sourde et aveugle, afin de ne plus voir la misère et de ne plus entendre les sollicitations. Ne fallait-il pas avant tout habiller sa fille en demoiselle et lui préparer une dot? Oui; mais, qui a bu boira; la mère Mathieu eut beau faire, son serment fut serment d'ivrogne; elle retomba dans le péché en dépit de sa résolution, et resta bonne femme, malgré ses efforts vers son idéal d'égoïsme.

Heureusement, et finalement pour elle, Mlle Alice avait hérité de père et de mère un excellent petit cœur, de sorte qu'elle riait au lieu de se plaindre des rechutes de l'ex vivandière, dont elle ne rougissait pas non plus d'entendre rappeler l'ancien métier. C'était une vraie fille du peuple, Alice Mathieu; l'instruction l'avait faite plus forte sans la rendre plus fière; et elle ne s'était heurtée au contact des vanités mesquines et des dédains idiots que pour rire des uns, plaindre les autres, et s'apprécier elle-même à sa juste valeur.

(A continuer.)

L'AMÉRIQUE est non seulement l'appellation d'un vapeur français qui a fait récemment naufrage, mais c'est encore le nom d'une nouvelle cigarette déjà célèbre. Pendant que l'infortuné s'échouait sur un bas-fond, la cigarette continuait à aller de l'avant, et finissait par acquérir une popularité universelle. La raison de cette popularité c'est qu'elle est faite du meilleur Périque de la Louisiane et de ce tabac merveilleusement populaire.—Vanity Fair.

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans *l'Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à [illegible]

Signal d'incendies par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 43, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 3 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 43.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 25 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au [illegible] où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. [illegible]
15 Case à pompe No. [illegible]
16 Compagnie Lafayette No. [illegible]
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
28 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré[illegible]
37 Coin Race et Magasin.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible]
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 13, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue [illegible]
73 Coin Canal et Levée.
75 Coin Magazine et Girod.
*76 Coin [illegible] et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
83 Case [illegible] City Hall.
84 Case à pompe No [illegible]
*86 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Rampart et Canal.
123 Coin Rampart et Poydras.
124 Case à pompe No [illegible], rue [illegible]
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rochéblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue [illegible]
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du [illegible]
151 Canal et Robertson, [illegible]
158 Coin Bienville et [illegible]
159 Coin Derbigny et [illegible]
214 Coin Vieille Levée et [illegible]
215 Station de police, [illegible]
216 Coin [illegible]
217 Case à pompe No 14, rue [illegible]
[illegible] Coin Tremé et Esplanade.
[illegible] Coin Rampart et [illegible]
[illegible] Marché Tremé et Prison de paroisse.
[illegible] Case à pompe No [illegible], rue Claiborne.
241 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
[illegible] Case à pompe No [illegible], Chemin du Bayou.
[illegible] Coin St-Anne et [illegible]
[illegible] Stern's Factory, Français et [illegible]
[illegible] Case Hook & Ladder No 2.
[illegible] Case à pompe, No [illegible], rue [illegible]
[illegible] Case à pompe No [illegible], rue [illegible]
[illegible] Station de police, [illegible]
[illegible] Coin [illegible]
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
[illegible] Coin [illegible]
[illegible] Coin Claiborne et [illegible]
412 Coin Laharpe et White, E. R. Depot.
413 Coin Amour et [illegible]
*414 Coin [illegible]
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*312 Cotton Press et Levée.
314 Marché Washington.
*321 Coin [illegible] et Rampart.
*324 Case à pompe No 31, Grands Hommes.
*327 Coin Dauphine et Indépendance.
*331 Rue Poland, Station des chars.
335 Casernes des Etats-Unis.
[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 21 mars.
CANADA, Frangeul, mercredi, 4 avril.
FRANCE, Trudelle, mercredi 18 avril.

PRIX DU PASSAGE en Or [illegible]

LOUIS DE BEBIAN, Agent, [illegible]

Pour New-York directement.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, [illegible], commandant.

Partira de son wharf, [illegible] JEUDI 22 Mars à 8 h. A. M.

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

ARRANGEMENT D'HIVER

Steamers portant la malle des Etats-Unis—Mandeville et la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELLIA.

[illegible]

G. M. SORIA.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

[illegible]

W. R. BROCKETT, agent.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Grand Ecore, Alexandrie, [illegible]

NEW NAT ABLE, Capitaine R. SINNOT, Commis GEO. C. HAMILTON.

[illegible]

ADAMS & WOLF, No. 21 du Commercial Place.

OPELOUSAS. Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

[illegible]

KITE & CARLIN, No. 7, de la rue Tchoupitoulas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, MERCREDI, 31 janvier, à 5 heures P. M.

[illegible]

P. S.—Le Bertha donne des connaissements pour Bayou Bœuf.

[illegible]

ST. JOHN. [illegible]

HENRY TETE. [illegible]

M. H. LAMBERT ou E. RIVET, 105 rue Decatur, près St-Louis.

BAYOU LAFOURCHE.

Paquebot du Bayou Lafourche et de la Côte. Deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur, TRENTON, (En remplacement du "Stella Block"),

Capitaine U. D. Terrebonne, Commis Gabe Block, et E. Le Blanc.

[illegible]

KITE & CARLIN, [illegible] TERREBONNE & SALOMON, agents, [illegible]

Paquebots réguliers, trois fois par semaine [illegible]

JOS DEWINT, [illegible] JOHN CALDER, [illegible]

Compagnie d'Assurance du PEUPLE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux stipulations de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant. [illegible]

[illegible]

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

PRIX DU PASSAGE. [illegible]

Ed. F. STOCKMEYER & Co. [illegible]

Passage pour l'Europe.

[illegible]

WHITE STAR LINE. [illegible]

ALLAN LINE. [illegible]

A. K. MILLER & Co. [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans [illegible]

FRANCIS BAKER [illegible]

C. B. PAYNE, Surintendant.

GRANDE ROUTE DE JACKSON.

Ligne de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, St-Louis et Chicago.

DEUX TRAINS DIRECTS PAR JOUR

A partir du DIMANCHE, 4 mars 1877, les trains partiront et arriveront comme suit, à la gare de la rue Calliope:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1...[illegible] P M	Express No 1...11:20 A M
Express No 3...[illegible] P M	Express No 4...[illegible] A M
Omnibus......[illegible] P M	Omnibus......[illegible] A M

PALAIS-DORTOIRS PULLMAN SANS CHANGEMENT JUSQU'A CHICAGO, CAIRO, LOUISVILLE ET CINCINNATI.

PALAIS-DORTOIRS JUSQU'A ST-LOUIS.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général.

Great Jackson Route.

New Orleans, St-Louis & Chicago Rail Road Line.

Double Daily Through Trains.

On and after Sunday March 4th 1877, trains will depart and arrive as follows from Calliope street depot:

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1...[illegible] P M	Express No 2...11:20 A M
Express No 3...[illegible] P M	Express No 4...[illegible] A M
Accommodation...[illegible] P M	Accommodation...[illegible] A M

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH WITHOUT CHANGE TO CHICAGO, CAIRO, LOUISVILLE AND CINCINNATI.

SLEEPING CAR ACCOMODATIONS THROUGH TO ST-LOUIS.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager.

Chemin de fer de la Nile-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

[illegible]

J. W. COLEMAN, [illegible]

New Orleans & Mobile Rail-Road. MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS.

CARRYING THE U. S. MAIL.

[illegible]

J. W. COLEMAN, [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie conforme [illegible]

G. W. Hood, Secrétaire.

JAMES FAHEY, [illegible]

DIRECTEURS.

P. MASPERO, ED. TONY,
D. FATIO, F. POURCHY,
S. S. BELF, M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
B. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Thos. A. ADAMS, [illegible]

HENRY V. OGDEN, [illegible]

WM. H. HOLMES, [illegible]

DIRECTEURS.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nile-Orléans.

DIX-NEUVIÈME ETAT [illegible]

[illegible]

Mechanics and Traders' Insurance Company.

[illegible]

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

JAMES A. WHITE, [illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

DIXIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

WALTER HUNTINGTON, [illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Hibernia Insurance Company.

[illegible]

RAPPORT ANNUEL

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE.

[illegible]

For New York direct.

[illegible]

NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES, KNICKERBOCKER.

[illegible]

ALFRED MOULTON, [illegible]

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

[illegible]

W. A. BELL, H. SALLY, [illegible]

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

JOHN L. LARRIEUX, Third Justice of the Peace.

[illegible]

DIRECTORS.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE. [illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, [illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

RESSOURCES.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

[illegible]

PAUL FOURCHY, President.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New-Orleans.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. MASPERO, ED. TONY,
D. FATIO, F. POURCHY,
S. S. BELF, M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
B. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, President.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]